



## CE DRRP: L'information de vos élus CFDT

Le trait d'union entre les salariés



Réunion de CE du 29 mars 2016

04/04/2016

### Déclaration CFDT sur la politique des risques calculés et les risques technologiques:

Tout d'abord, nous tenons à préciser qu'aucun salarié ne nous a mandatés pour parler en son nom.

D'un côté, nous avons une banque qui, soucieuse de s'adapter aux évolutions technologiques, propose à ses clients particuliers et professionnels des outils de banque à distance permettant de faire des virements dans la limite de certains plafonds. Nous dirons que ces clients sont dotés de véritables armes à feu en matière de fraude.

De l'autre, nous avons des salariés en charge de ces clients dont ils contrôlent les opérations tant bien que mal. Dans l'univers prescrit et fantasmé de la banque d'un monde qui change, qui n'est pas sans rappeler celui des « bisounours », **ces salariés auraient le temps d'exécuter correctement et sereinement ces contrôles**. Dans ce monde, ils disposeraient de temps longs pour s'y consacrer **sans être pollués par des appels (Optima), des mails, des visites clients, des collègues à remplacer et à former, des réunions, des formations...**

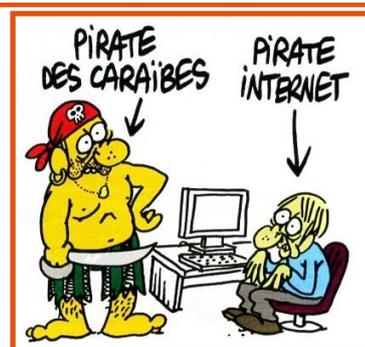
Dans le monde du travail réel, le temps manque et il faut répondre à l'urgence. Nous dirons donc qu'ils sont dotés de filets à papillon où les mailles ne sont pas adaptées.

Le cadre de la réalité des contrôles étant ainsi posé, pouvons-nous dire que fraudeurs et contrôleurs luttent à armes égales ? Non.

Au regard de la politique des risques calculés, et d'un outil favorisant la fraude à distance, il est donc inadmissible que des collègues soient sanctionnés pour un défaut de vigilance dans des contextes de postes vacants et de charge de travail excessive.

En conséquence, nous demandons à la direction de la DR d'annuler les sanctions récemment prises à l'encontre de deux de nos collègues. **A défaut, nous demanderons à l'ensemble des collègues exposés à ces risques de ramener tous les plafonds de virements de leurs clients dotés d'outils de banque à distance à zéro.**

Notre déclaration n'a suscité aucune réponse...



CFDT :

866.000 adhérents CFDT !

1er syndicat Banques & Assurances !



04/04/2016



## Informations de Nicolas DRAUX... :

Le directeur de réseau, Nicolas DRAUX, nous a présenté les résultats 2015 et il a en profité pour nous faire passer des messages significatifs, nous vous les livrons.... Avec nos commentaires...

**ND : « Globalement, on peut avoir la satisfaction du travail bien fait »**

**Question Cfdt :** nos collègues peuvent-ils avoir la satisfaction d'une juste récompense de leur effort ???

**ND : « On ne peut pas faire du commerce si on a pas les bons horaires, il faut se distinguer des concurrents par des horaires offensifs »**

**Remarque de la Cfdt :** L'heure n'est donc pas au maintien des plannings d'ouverture...

**ND : « La priorité absolue sera donnée en 2016 aux transferts d'agences mal placées, nous saisissons les opportunités »**

**Pour la Cfdt,** les fermetures d'agence ne risquent-elles pas également de s'accélérer ?

**ND : « Il y aura encore des PASC mais je préfère disposer des « bras » en agence.**

**Remarque de la Cfdt :** Soyons réalistes que va-t-il rester dans les PASC ?

**ND : « Regrouper les activités sur notre territoire à du sens »**

**Remarque de la Cfdt :** En clair, nous allons subir d'autres restructurations... Nous nous y attendons...

**Les élus Cfdt ont une nouvelle fois réclamé une vision à trois ans de l'organisation de notre réseau.**

**ND : « Il n'existe pas de plan à trois ans, ni à deux ans, au niveau de la DR »** nous répond-on à nouveau...

Comment pouvons-nous croire que « le navire navigue à vue » ??? Est-ce bien sérieux ?

**ND : « Je ne veux plus de postes vacants en agence. »** Les élus Cfdt rappellent déjà que la notion de postes vacants ne recouvre pas les postes occupés temporairement «en dépannage» par divers moyens...



**ND : « Il faut repositionner la ligne RH, « cœur du réacteur », au bon endroit. »**

**Pour la Cfdt,** nous espérons que cela revient à développer le facteur humain du sigle RH qui nous semble souvent perdu de vue...

**ND : « Libéré, confiant et responsable »:**

Voici le nouveau message à destination des managers...

### Centralisation fonction, conformité et risque :

La Cfdt a émis un avis négatif face au trop grand nombre d'inconnus : formation, effectifs, charge de travail, évolution.

**CFDT :**

866.000 adhérents CFDT !

1er syndicat Banques & Assurances

### **CRC et CRR : évolution des métiers annoncés...**

Les renforts vont porter essentiellement sur des missions commerciales.

Trois types de fonctions seront désormais définis

- ) le métier de chargé de renfort (plutôt appui commercial) assujetti à une enveloppe annuelle « bonus » de 800€, nos collègues seront rattachés niveau groupe.
- ) le conseiller renfort groupe, validation AMF nécessaire, montant métier fixé à 3.000,00€.
- ) Le chargé de mission régional (ex CRR) pour qui l'enveloppe « métier » est limitée à 4.000,00 €. nos collègues seront rattachés à la DR, la validation AMF est nécessaire.

Comme il n'y a pas de petites économies, au passage, «on réforme»...

Il en va ainsi des frais :

Pour un trajet inférieur à 50 minutes en transport en commun la base de remboursement sera fixée à 50 % du passe Navigo.

Pour un temps de trajet au-delà, la base passera à 100% du passe Navigo et prise en charge des IK .

### **CSSB (Centre Spécialisé en Solutions Budgétaires) : quel changement pour nos collègues ex-ARNC ?**

« Ils doivent se mettre en posture de faire du commerce » voici le message ...

La nature du métier change donc en profondeur, la pression sur les objectifs est devenue une réalité, la Cfdt l'a dénoncée tant sur le fond que sur la forme.

La direction oppose l'absence d'objectifs commerciaux mais la possibilité de vendre du crédit voire de l'épargne...

**Les élus Cfdt** ont également rappelé la nécessité d'accompagner nos collègues au travers de la formation. A noter : 5 postes vacants seront très prochainement pourvus.

### **Disparition des COA et conséquences...**

Qui assume la responsabilité de certaines tâches et les contrôles afférents ? (ex : la destruction des chèquiers...)

La charge est collective nous dit-on..., la responsabilité appartient aux DIA, une énième tâche et responsabilité de plus...

### **CSC multi-sites, Chargés de renfort haut de gamme :**

Insidieusement, nous voyons fleurir des métiers non encadrés par une fiche de poste, qui ont tendance à se généraliser...

**La Cfdt** a dénoncé ces pratiques qui poussent les salariés vers des fonctions plus ou moins virtuelles qui de surcroît ne nécessitent pas l'application de règles spécifiques (statut, rémunération etc...)



**Cadres au forfait :**

La Cfdt a dénoncé une nouvelle fois les dérives concernant l'application du forfait.

Pour nous, le forfait et les horaires d'ouverture d'agence imposés sont incompatibles à moins de jouer sur le montant de la prime...

**DE SURCROIT, LA PRIME DISTRIBUEE EST LOIN DE COMPENSER LES EFFORTS FOURNIS PAR LES SALARIES !!!**

La direction oppose la nécessité d'assumer une charge de travail : les cadres au forfait doivent donc être disponibles pour leurs clients durant les horaires d'ouverture...

La direction se penchera probablement sur ce sujet...

**Distribution des tickets restaurant:**

**usage? Vous avez dit usage?**

Rappelons que début d'année 2015, le groupe de Marne la Vallée fut le premier à décider de revenir anarchiquement sur les règles de délivrance mensuelle des tickets restaurant. Dès l'origine, SEULS vos élus Cfdt avaient demandé à la direction de respecter les règles de dénonciation d'un usage conformément aux règles pourtant reprises dans le code du travail...

Depuis peu de temps, cette décision fait des émules et d'autres groupes procèdent de même. Pourquoi s'en priver puisque SEULS vos élus Cfdt s'opposent à cette pratique anarchique...

La direction nous dit qu'elle va revoir le problème...



**Vite !!!! Rejoignez-nous !!!**

**Vos correspondants:**

Vos élus CFDT assurent une permanence tous les lundis .  
**DRBP**  
**10-12 rue des Trois Fontanots,**  
**92000 NANTERRE**  
**06 73 98 52 45, 06 65 34 65 38, 06 67 24 54 97**



Sophie Crépeaux



Isabelle Delcroix



Sylvie de Freitas



Anita Guignard



Corinne Murer



Bernard Avenel



Damien Marthon



Jean Marie Remy



Juan Antonio Gonzalez



Alain Meunier

**SECTION SYNDICALE DRBP - ZSYDRBP - 10 rue des 3 Fontanot, 92000 Nanterre**

www.cfdt.bnpparibas.com  
twitter: @cfdtbnpparibas

mail: NANTERRE BDDF CFDT DRBP  
@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

Je souhaite recevoir des informations par email  Je souhaite adhérer  Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : ..... e-mail : .....

tél. : ..... Agence, entité, groupe de rattachement : .....

